

# TOURNOI GILBERT MARCHAL 2020

SAMEDI 30 MAI 2020

DOMAINE DE MOULERENS  
GRADIGNAN (33)

CATÉGORIES  
U7 À U13



COQS ROUGES BORDEAUX  
INFORMATIONS :  
06 47 89 07 67

# TOURNOI GILBERT MARCHAL

SAMEDI 30 MAI 2020

## **Moulerens, un cadre idéal**

Ce domaine de 40 Hectares, situé à 10 km du centre de Bordeaux, abrite notamment les installations de la section Football, mais aussi celles des sections Tennis/ Beach Tennis, Basket et Rugby loisirs. Par ailleurs, on y trouve également un centre de vacances, le CCVBSO, qui comprend des chambres, un restaurant, un bar, une piscine d'été, une salle de musculation, des salles polyvalentes, le tout dans un cadre aéré et forestier. C'est là également que se tiennent nos séjours de vacances pour les jeunes. Le domaine comprend 6 terrains de foot à 11, ainsi que 6 terrains de foot à 8.



## **Le Tournoi**

Les clubs peuvent engager des équipes dans les catégories U7, U9, U11 et U13. Le tournoi se déroulera sous un format classique, avec une phase de poule le matin, puis une phase finale l'après-midi. Les déçus de la phase de poule pourront se rattraper en tentant de gagner la consolante. Diverses animations seront proposées aux joueurs tout au long de la journée. Buvette et Restauration seront disponibles sur place.

## **Hébergement**

Le domaine de Moulerens abrite un centre de vacances, le Comité des Centres de vacances de Bordeaux Sud Ouest (CCBVSO). Ce centre peut mettre à disposition des chambres pour les équipes et leurs staffs, dans la limite des places disponibles. Prenez contact dès que possible avec l'organisation pour réserver votre séjour.



## **QUI ÉTAIT GILBERT MARCHAL ?**

Gilbert Marchal a été un dirigeant historique des Coqs Rouges Bordeaux. Licencié de 1947 jusqu'à sa disparition en 2016. Il a marqué plusieurs générations de joueurs, par sa longévité, son dévouement, sa fidélité et son sourire en toutes circonstances. Pour lui rendre hommage, le club a décidé de lui dédier ce tournoi.



# Fiche d'inscription Tournoi Gilbert Marchal 2020

Les **Coqs Rouges Bordeaux** vous invitent à son **Tournoi Gilbert Marchal**, tournoi de football réservé aux catégories de U6 à U13 qui aura lieu le

**Samedi 30 Mai 2020**

au Domaine de Moulereys, 2 Chemin de Pichey, 33170 GRADIGNAN

Engagement des équipes :

Club (coordonnées postales) :

.....  
.....  
.....

Contact principal : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Nombre d'équipes par catégories :

U6/U7 : ..... équipe(s)

U8/U9 : ..... équipe(s)

U10/U11 : ..... équipe(s)

U12/U13 : ..... équipe(s)

Nous vous prions de bien vouloir joindre à votre inscription un chèque de caution de 50 euros par équipe. La caution vous sera restituée lors du tournoi le 30 Mai 2020.

Inscription à retourner avant le **lundi 27 Avril 2020** accompagné du ou des chèques de caution, à l'ordre des Coqs Rouges Bordeaux, à l'adresse suivante :

Coqs Rouges Bordeaux - Section Football  
2 Chemin de Pichey  
33170 GRADIGNAN

Renseignements :

Mathieu Domenges (Responsable tournoi) – 06 47 89 07 67 – 505598@lfaquitaine.fr

Contact section Football : 2 chemin de Pichey – 33170 Gradignan – 05 56 87 26 91 – 505598@lfaquitaine.fr

**[www.coqsrougesfoot.fr](http://www.coqsrougesfoot.fr)**



# Règlement

## Tournoi Gilbert Marchal 2020

### **ARTICLE 1 – Organisation du tournoi**

Les Coqs Rouges Bordeaux organisent le Samedi 30 Mai 2020 :

Un tournoi de football à 5 auquel participeront la catégorie U7 et la catégorie U9.

Un tournoi de football à 8 auquel participeront la catégorie U11 et la catégorie U13.

### **ARTICLE 2 - Lieu des rencontres**

Toutes les rencontres se disputeront sur le Domaine de Moulereys, 2 chemin de Pichey à Gradignan, où se trouvent 6 terrains de football à 11, ainsi que 6 terrains de football à 8.

### **ARTICLE 3 - Équipes**

Chaque équipe est autorisée à compter dans son effectif pour le tournoi :

- U11 et U13 (3 équipes maximum par catégorie) : 11 joueurs (8 joueurs + 3 remplaçants)
- U7 et U9 (4 équipes maximum par catégorie) : 8 joueurs (5 joueurs + 3 remplaçants)

Les joueurs devront pouvoir présenter une licence F.F.F. Il sera autorisé, pour chaque équipe, la participation de joueurs étrangers au club auxquels il sera demandé une pièce d'identité et la licence (obligatoire) de leur club d'appartenance. Toute équipe qui ne pourrait pas fournir avant le début du tournoi la liste complète de ses joueurs sera autorisée à compléter celle-ci en cours de tournoi. Les licences seront déposées au podium au début du tournoi avec la liste des joueurs engagés.

### **ARTICLE 4 - Assurance**

Tous les joueurs devront être assurés. Le club des Coqs Rouges Bordeaux décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs ou spectateurs. Le club décline également toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou matériels n'étant pas la propriété du club.

### **ARTICLE 5 - Organisation des matchs**

Le tournoi réunira 16 équipes par catégorie. Ces équipes seront regroupées dans des poules. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tournoi A, les autres équipes seront reversées dans le tournoi B. Les tournois A et B correspondent aux phases à élimination directe (quarts de finales, demi-finales, finales et matchs de classement). L'organisation se réserve le droit de modifier le nombre d'équipes en fonction de la demande.

Le classement s'établit de la façon suivante pour les matchs de poules :

Victoire = 3 pts, nul = 1 pt, défaite = 0 pt. En cas d'égalité au total des points : meilleur goal-average particulier, puis meilleur goal-average général, puis meilleure attaque générale, puis tirs au but (3 tirs au but par équipes).



Pour les matchs éliminatoires des phases finales, en cas de résultats nuls à la fin du temps réglementaire, la qualification pourra être déterminée par l'épreuve des tirs au but (3 par équipes, puis mort subite).

Chaque club participant sera informé au préalable ou au début du tournoi du programme des rencontres qui se dérouleront par matchs de poules, suivi des phases finales ou de classement.

#### **ARTICLE 6 - Durée des rencontres**

- U7 et U9 : 8 minutes la rencontre, sauf la finale, 2 x 6 minutes
- U11 : 10 minutes par rencontre, sauf la finale, 2 x 6 minutes
- U13 : 12 minutes par rencontre, sauf la finale, 2 x 7 minutes

Ces temps peuvent être modifiés suivant le nombre d'équipes engagées ou du retard pris dans le déroulement du tournoi.

#### **ARTICLE 7 - Remplacement des joueurs**

Au cours d'une même rencontre, les remplaçants peuvent entrer à tout moment du match.

#### **ARTICLE 8 - Joueurs**

Si un club engage plusieurs équipes dans une même catégorie d'âge il ne pourra pas modifier la composition des équipes en cours de journée sauf cas particulier et après accord des organisateurs.

#### **ARTICLE 9 - Arbitrage**

Les rencontres seront dirigées par des joueurs ou dirigeants licenciés du club des Coqs Rouges.

#### **ARTICLE 10 - Discipline**

Une exclusion temporaire de 3 minutes pourra être appliquée en cas de mauvais comportement, à l'appréciation de l'arbitre.

#### **ARTICLE 11 - Police des terrains**

Une police des terrains composée de membres bénévoles du club est présente sur tous les terrains pour assurer le bon déroulement des rencontres.

#### **ARTICLE 12 - Caution**

Chaque club engagé devra lors de son inscription fournir un chèque de caution de 50€ par équipe. Ce chèque sera remis au club le jour du tournoi. Il sera encaissé au cas où le club ne présente pas d'équipe le jour du tournoi.

#### **ARTICLE 13 - Récompenses**

Des coupes et récompenses individuelles ou collectives seront offertes aux différentes formations.